

**Compte-rendu de la réunion cyclospor
Du 30 aout 2024**

Présents : Jean-Claude SALADIN - Catherine PICKART - Serge NICOLAUD - Bernard TAYON - Michel PICKART - Éric RABIER - Jean-Claude POURADE - Nicolas VIAUD - Adrien LAFORET
Jean CHERAMY

Excusés : Daniel BARRE
Jean-Marie FAUCONNIER Membre du Comité Directeur
Delry MAISONNETTE Délégué UFOLEP

Le compte rendu du 24 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

1. DATE DE LA REUNION GENERALE DES CLUBS CYCLOSPORT

La date du **22 novembre 2024** a été retenue reste à définir le lieu qui sera communiqué ultérieurement.

2. DESIGNATION DES OFFICIELS

FOUGEROLLES	le 01 septembre 2024	Jean-Claude SALADIN
YZEURES / CREUSE	le 08 septembre 2024	Serge NICOLAUD
DUNET	le 15 septembre 2024	Michel PICKART

3. ORGANISATION DES EPREUVES

Dans la mesure des possibilités offertes aux organisateurs (en particulier distance du circuit), il serait bon d'envisager les départs des catégories toutes les 2 minutes afin de réduire la présence des signaleurs en particulier en période d'été.

Il pourrait être envisager également en période d'été d'organiser la compétition le dimanche matin.

Privilégier également la réception d'après course.

4. NOUVEL ASSUREUR UFOLEP

3 niveaux d'affiliation pour les clubs

Affiliation association Ufolep Affiliation simple à 140,90€	Licenciés Ufolep - les associations ou section d'association où tous les adhérents de l'association sont licenciés UFOLEP et les bénéficiaires d'un UFOPASS, Assurance RC acquise + locaux à usage temporaire
Affiliation association Ufolep+ Affiliation plus à 190,90€	Licenciés Ufolep et Tip Pour les associations ou section d'association où tous les adhérents n'ont pas une licence UFOLEP ou pour accueillir du public sur des séances d'essais ou découverte et/ou organiser des manifestations loisirs dans la limite de 300 personnes non licenciées sur l'année. Ces personnes feront l'objet de délivrance d'un Titre de Participation Occasionnelle.
Affiliation Association Ufolep PRO Affiliation Pro à 290,90€	Licenciés Ufolep et Tip Pour les associations qui veulent plus que l'affiliation Ufolep+ ou qui accueille plus de 300 personnes non licenciées sur des manifestations de loisirs. Cotation RC selon le chiffre d'affaires (totalité des produits de l'année N-1).

5. CHANGEMENT DE CATEGORIE

DESCENTES :

MARTIN Hugo ; (AVCC)	accepté en 2 ^{ème} catégorie
DUCOUX Patrick ; (AC Chasseneuil)	accepté en 4 ^{ème} catégorie
DUBOIS Damien ; (UC Martizay)	accepté en 2 ^{ème} catégorie

MONTEES :

BARON Loïc ; AC LA MOTTE RIVARENNES de 2 en 1
BEIGNEUX ALEXANDRE ; UC MARTIZAY de 3 en 2
CHEVALIER Frédéric ; US LA CHATRE de 2 en 1
DEROUSSEN DORIAN ; VT TRANZAULT de 3 en 2
ZING MARTIN ; US LA CHATRE de 3 en 2

6 . QUESTIONS DIVERSES

Depuis le début de la saison il a été noté que certains coureurs n'ont pas suivi la consigne de ne pas prendre les roues de la catégorie supérieure qui les doublait.

Rappel du règlement national

Lorsque plusieurs catégories courent ensemble sur le même circuit, avec un départ décalé, tout compétiteur rejoint par un ou plusieurs concurrent(s) d'une autre catégorie, n'a pas le droit de prendre le sillage de celui (ou ceux) qui le rejoint (rejoignent), sous peine de déclassement.

**Prochaine réunion de la commission le 22 novembre 2024
À 17 h 00 avant la réunion Générale des Clubs**

**La secrétaire
Catherine PICKART**